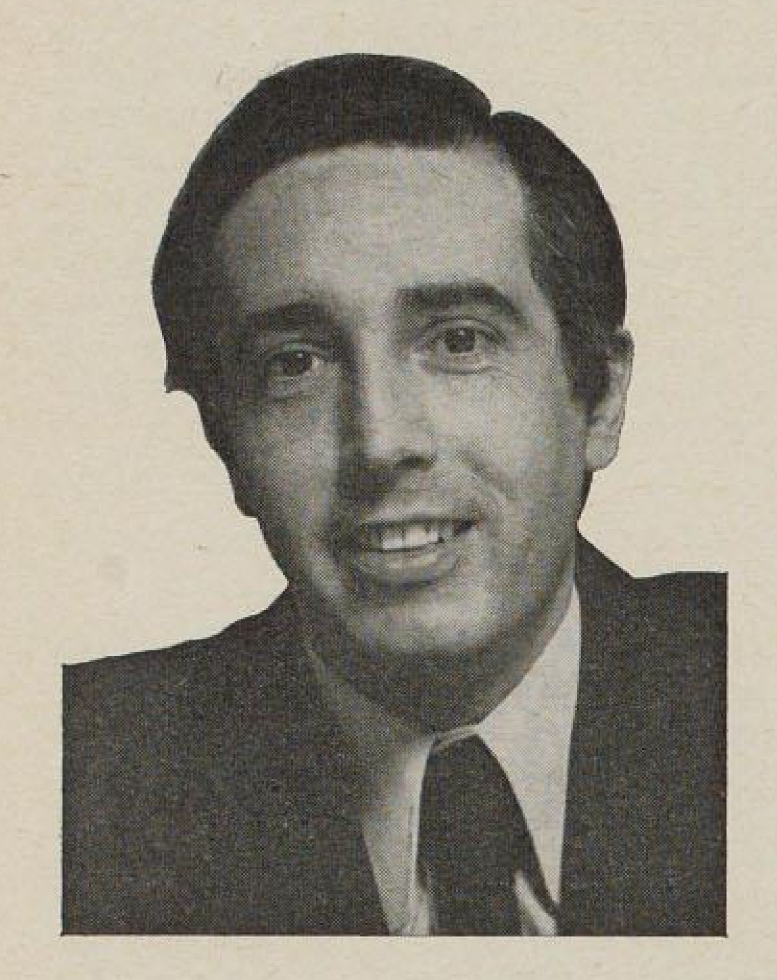
Vu

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

5me Circonscription de la Loire

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Alain TERRENOIRE

Député sortant

Conseiller général du canton de Roanne

Electrices, Electeurs,

Depuis mars 1967, j'ai l'honneur d'être votre député. J'ai engagé mon action dans une double direction : d'une part, comme défenseur du développement économique et du mieux vivre dans notre région roannaise, et, d'autre part, comme artisan sur le plan national du progrès dans tous les domaines et sur le plan international d'une étroite collaboration entre les pays et les peuples, spécialement en Europe.

J'ai tenu mes engagements et j'ai mis toute mon énergie pour que se réalisent de profonds changements et de véritables réformes.

Tout d'abord, dans notre région, permettez-moi de vous rappeler, pour mémoire, ce qui vous préoccupait principalement : l'emploi, le logement social, les constructions scolaires, le désenclavement routier, l'aménagement du milieu rural. Sur tous ces problèmes, et sur bien d'autres, j'ai porté constamment mes efforts. Aujourd'hui, toute personne de bonne foi peut reconnaître les progrès considérables déjà réalisés et en cours de réalisation.

La situation de l'emploi s'est nettement améliorée depuis 1967 et pour remédier aux difficultés conjoncturelles que nous avons connues dans certains secteurs industriels, le plus important succès que nous avons obtenu a été la décision prise par le gouvernement d'accorder, à ma demande, à six cantons du Roannais la prime de développement régional. Grâce à cela, Michelin va s'installer, ainsi que d'autres entreprises, et l'on prévoit la création de plus d'un millier d'emplois sur les zones industrielles.

Le rythme de la construction a presque doublé en quatre ans et les logements sociaux, financés par l'Etat, se sont multipliés. Un programme très important de H.L.M. est en cours et permettra de satisfaire progressivement les nombreuses demandes.

Dans tous les cantons et dans toutes les communes importantes des constructions scolaires nouvelles ont permis de répondre aux besoins, et dans notre département on construit quatre C.E.S. ou C.E.G. par an, depuis 1968, tandis qu'autrefois il y en avait un tous les quinze ans.

Le désenclavement routier de la région roannaise est inscrit au VIme Plan et dans toutes les directions sont aménagées, ou vont l'être prochainement, des voies rapides : vers Lyon, vers Saint-Etienne, vers Paris, vers Thizy, vers Digoin, vers la future autoroute Clermont-Ferrand-Saint-Etienne, par la déviation autoroutière de l'agglomération roannaise et la construction d'un nouveau pont sur la Loire. C'est pourquoi, on a pu dire que dans le Roannais il y avait eu autant de travaux en quarante mois qu'au cours des quarante années précédentes.

Un effort exceptionnel d'équipement pour les communes s'est effectué pour l'adduction d'eau, pour l'assainissement, pour l'électrification, pour les chemins ruraux, et qui bénéficie, en premier lieu, à l'agriculture.

Pour parvenir à ce résultat positif, j'ai accordé un soin particulier à entretenir des relations étroites et suivies avec les maires et les conseils municipaux, en visitant régulièrement les cinquante-huit communes de ma circonscription. En tenant, chaque semaine, des permanences, en répondant aux demandes qui m'étaient présentées, j'ai pu aider des milliers de personnes et parmi elles de nombreux cas sociaux qui rencontraient des difficultés, notamment avec l'administration.

Comme député de la majorité, j'ai participé à la grande œuvre législative accomplie depuis 1968. Plus de cinq cents lois ont été votées, dont certaines modifient profondément la vie quotidienne des Français, et, je pense notamment aux lois sur l'autorité parentale, la filiation, l'aide judiciaire, la création de régions, le service national, l'orientation de l'enseignement supérieur, la formation permanente, la réforme hospitalière, l'assurance maladie et l'assurance vieillesse des non-salariés, la création du SMIC, la section syndicale d'entreprise, les mesures en faveur des orphelins, des handicapés, des familles, des personnes âgées et des rapatriés, la réforme du statut de l'O.R.T.F., le VI[me] Plan, l'amnistie de certaines infractions, l'actionnariat, la mensualisation et l'égalisation des rémunérations.

En tant que membre de la Commission des Lois, je me suis associé à l'élaboration et à la modification, par la voie d'amendements, de nombreux textes. Récemment, j'ai fait approuver, comme rapporteur, par l'Assemblée Nationale une loi renforçant la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, et j'ai fait adopter par la Commission des Lois, à l'unanimité des groupes communiste, socialiste, U.D.R., Républicains Indépendants et Centristes, ma proposition d'abaissement de la majorité électorale et civile à dix-huit ans.

Auteur de nombreuses questions écrites et orales, je me suis fait constamment l'interprète auprès du gouvernement des préoccupations légitimes de la population.

La France connaît, grâce à la V[me] République, sa plus grande prospérité, et c'est pourquoi avec l'Union des Républicains de Progrès, dont je suis le candidat, nous nous proposons de maintenir l'expansion économique en favorisant l'industrialisation, de lutter contre l'inflation, **de changer la vie des Français** par l'augmentation rapide des bas salaires, par l'amélioration des conditions et de la durée du travail, par la participation accrue des travailleurs aux responsabilités dans l'entreprise, par le doublement du minimum vieillesse, par la retraite à soixante ans, par la gratuité des soins et des transports pour les plus âgés, par l'augmentation des retraites des Anciens Combattants et des allocations aux handicapés, par l'aide aux femmes (égalité des salaires, travail « à la carte », crèches, contrôle des naissances), par l'aide à la construction (six cent mille logements par an, plus de maisons individuelles, priorité aux jeunes ménages et aux personnes âgées), par un contrat de progrès avec les familles, par la modernisation des centres hospitaliers, par l'augmentation des aides et la diminution des charges pour les commerçants et les artisans, par une fiscalité plus juste, par le maintien et l'aménagement des exploitations familiales en garantissant des prix agricoles plus rémunérateurs, par la construction de six mille kilomètres d'autoroutes et l'équipement d'un réseau routier moderne, par la satisfaction plus rapide des demandes de téléphone (automatisation totale, fluidité du trafic), par la continuation de l'effort entrepris en faveur de l'Education Nationale devenue le premier budget de la France (multiplication des classes maternelles, nationalisation de tous les C.E.S. et C.E.G., adaptation des programmes et des méthodes, meilleure formation des enseignants), par la mise en place de la régionalisation.

La Constitution de la V[me] République ayant donné à la France la stabilité et l'efficacité, la prochaine Assemblée Nationale devra accentuer son rôle de contrôleur de l'action gouvernementale et administrative.

Je me permets aussi de vous mettre en garde contre les promesses purement démagogiques des socialistes et des communistes, dont on connaît les échecs systématiques et universels. Les travailleurs seraient les premières victimes de l'inévitable étatisation bureaucratique qu'imposeraient MM. Marchais et Mitterrand s'ils parvenaient au pouvoir. L'alliance socialo-communiste est un danger pour nos libertés, ne l'oubliez pas.

Depuis plus de dix ans, la France vit, enfin, en Paix et en étroite coopération avec tous les pays du monde et la construction d'une Europe plus unie doit rester notre objectif.

C'est pourquoi l'enjeu de ces élections est si important. Votre vote engagera votre avenir. De toute façon, des transformations profondes interviendront dans votre vie économique, sociale et culturelle. Vont-elles dégénérer en dictature collectiviste et se dégrader en un morne régime totalitaire tout en provoquant secousses, désordres, et désespoir ? Ou bien, pouvons-nous les accomplir dans la continuité de l'œuvre dont nous sommes fiers en conjuguant l'ordre dans la Cité, l'autorité du gouvernement, la démocratie parlementaire, le bonheur et la liberté des Français ?

EN VOTANT POUR L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS, ENSEMBLE NOUS DONNERONS A LA FRANCE LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR ASSURER A TOUS LES FRANÇAIS UNE VIE MEILLEURE DANS UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE.

Remplaçant éventuel :

Joseph PITIOT

Maire-adjoint de Riorges
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Alain TERRENOIRE

Député sortant
Conseiller Général du Canton de Roanne

Vu le Candidat.

IMP. SULLY - ROANNE